

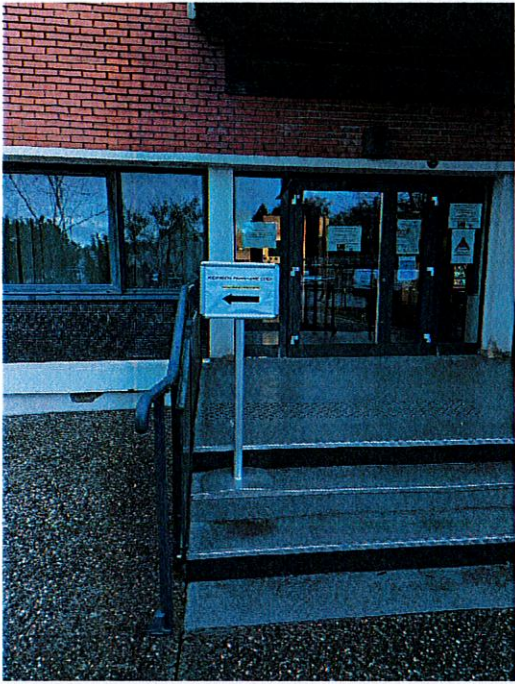
**AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**  
**POUR LA REHABILITATION DE LA STEP DE FORBACH**  
 Consultation publique (article L.181-10-1 du code de l'environnement)

**COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE du 11/02/2026**

Représentant	Adresse mail	Présent	Excusé
<b><u>Le Commissaire Enquêteur</u></b> M. Frédéric GUERiot		X	
<b><u>Communauté d'Agglomération Forbach</u></b> M. Jean-Claude HEHN – Président M. Claude KLEIN – Vice-Président Assainissement M. Yannick STARCK – Directeur des Services Techniques Mme Stéphanie STOCK – Responsable du projet	<a href="mailto:s.stock@agglo-forbach.fr">s.stock@agglo-forbach.fr</a>	X X X	X X
<b><u>Assistant à Maîtrise d'Ouvrage</u></b> Mme Alice LAURENT - EGIS Mme Lucie FRABOUL - EGIS Mme Chloé Blino - SAGE		X X X	
<b><u>Marché Global de Performance</u></b> M. Emmanuel DELAUTRE - OTV M. Jérôme BAUER - NGE		X X	

Le commissaire enquêteur s'est rendu à la CAPTF dès 18h00 soit 1h00 avant le début de la première réunion publique afin de s'assurer que la salle était prête.

L'accueil du public était clairement organisé par le maître d'ouvrage avec des panneaux pour le guider jusqu'à la salle :





La salle était parfaitement adaptée et préparée pour recevoir le public. Cependant au moment de démarrer la réunion publique à 19h00 personne ne s'est présenté, et cela de manière continue jusqu'à 20h00. Le commissaire enquêteur a donc estimé qu'avec 1h00 de retard par rapport à l'horaire du début de réunion, plus personne ne serait susceptible de venir.

Le 12/02/2026

Le Commissaire enquêteur,

Frédéric GUEROT

